

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 32	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 0
--	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 22 septembre 2015

Vote(s) pour : 32
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 28 septembre 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-09-28-BD-17.2 :

Plateau de Frescaty - Travaux de réhabilitation des réseaux de l'ex-base vie et de la première phase de l'Agrobiopôle : convention de raccordement gaz.

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 6 février 2012 reconnaissant la BA 128 d'intérêt communautaire,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 16 décembre 2013 approuvant un plan directeur d'aménagement pour l'ancienne BA 128,

VU la convention de gestion foncière entre Metz Métropole et l'EPFL, qui fixe les conditions de gestion du site en « bon père de famille », en date du 2 juillet 2013,

VU l'acte de cession en date du 16 juin 2015 entre France Domaine et l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) actant l'EPFL comme propriétaire officiel de l'ancienne Base Aérienne 128,

VU la délibération du Bureau du 18 mai 2015 lançant le marché de travaux à bons de commande de viabilisation de l'ancienne Base Aérienne 128,

CONSIDERANT les ambitions de Metz Métropole relatives au réemploi et à la reconversion du site,

CONSIDERANT la vétusté ou l'inadaptabilité des réseaux existants,

CONSIDERANT la volonté d'accueillir dès le premier trimestre 2016 de premières activités économiques sur la Base et notamment sur la base vie et la première phase de l'Agrobiopôle,

CONSIDERANT la nécessité à cet effet de viabiliser la Base,

CONSIDERANT que l'EPFL est propriétaire des terrains et Metz Métropole est l'aménageur,

CONSIDERANT le monopole de GRDF dans le cadre de la distribution publique de gaz,

CONSIDERANT que GRDF réalise les travaux de pose de réseaux dans les tranchées mises à disposition par Metz Métropole,

CONSIDERANT le partenariat financier avec GRDF défini ainsi : Metz Métropole verse une participation estimée à 60 000 € HT pour financer les travaux entrepris par GRDF côté base vie et côté Agrobiopôle,

APPROUVE la réalisation des travaux de raccordement en gaz des deux zones projets,

APPROUVE le partenariat technique et financier avec GRDF,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer la convention de raccordement avec GRDF et l'EPFL ainsi que tous documents ou avenants s'y rapportant.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 septembre 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL



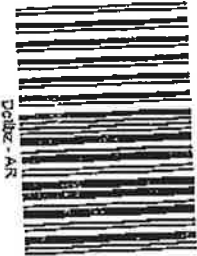
BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 septembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 17 – Plateau de Frescaty. Travaux de réhabilitation des réseaux de l'ex-base vie et de la première phase de l'Agrobiopôle :		
. 17A : convention de raccordement électrique.	1	
. 17B : convention de raccordement gaz.	1	
Point 18 – Chaire "Attractivité et nouveau marketing territorial" – changement d'établissement partenaire.	1	
<i>Annexe : Convention.</i>	1	
Point 19 – DSP pour le développement et l'exploitation du Parc des Expositions de MM : rapport annuel 2014.	1	
<i>Annexe : Synthèse.</i>	1	
<i>Annexe : Rapport GL EVENTS.</i>	1	
Point 20 – DSP relative à l'exploitation du Centre des Congrès de MM : rapport annuel 2014.	1	
<i>Annexe : Synthèse.</i>	1	
<i>Annexe : Rapport GL EVENTS.</i>	1	
Point 21 – DSP pour la gestion de la Maison de l'Entreprise de MM : rapport annuel 2014.	1	
<i>Annexe : Synthèse.</i>	1	
<i>Annexe : Rapport Metz Technopôle.</i>	1	
Point 22 – Adhésion de MM au C2IME.	1	
<i>Annexe : Statuts.</i>	1	
Point 23 – Attribution d'une subvention pour 2015 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'Association World Trade Center.	1	
<i>Annexe : Convention.</i>	1	
Point 24 – Schéma d'évolution du site TCRM-BLIDA. Création de l'association d'animation et de développement du site et désignation de ses membres.	1	
<i>Annexe : Projet de statuts.</i>	1	
<i>Annexe : Budget prévisionnel.</i>	1	
Nombre total des actes transmis : 9 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

ARRIVÉE
30 SEP. 2015
Direction des Collectivités locales
et des Affaires Juridiques



Fait à Metz, le 29 septembre 2015
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

[Signature]
Hélène KISSEL